

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	12 (1982)
Heft:	4
Rubrik:	Les conseils du médecin : médecine sociale et préventive

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conseils du médecin



Docteur Maurice Mamie

Médecine sociale et préventive

«Un mal qui répand la terreur... la peste... faisait aux animaux la guerre. Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés.» La Fontaine, dans sa fable *Les animaux malades de la peste*, prend pour exemple un des grands fléaux qui décimaient l'humanité dans les siècles passés. Ces grandes épidémies, ces maladies infectieuses ont disparu de nos pays grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène générale, qui ont permis d'en déceler la véritable nature et de développer des mesures de protection efficaces. Le problème n'est d'ailleurs pas entièrement résolu en ce qui concerne le tiers monde où les maladies infectieuses et parasitaires sont encore très répandues.

Dans nos pays industrialisés, la médecine est confrontée à une pathologie d'un autre ordre. Les causes principales de la morbidité et de la mortalité sous nos latitudes ne sont plus d'origine infectieuse. On ne meurt plus de la peste. Par contre, les maladies dites de civilisation prolifèrent à cause de notre mode de vie, de nos habitudes alimentaires, de notre sédentarité, de notre poids excessif, du stress de la vie moderne. De ce fait, les facteurs de risques se multiplient avec leurs répercussions désastreuses sur la santé. Ils représentent non seulement une charge importante sur le seul plan individuel, mais sont source pour la collectivité de gaspillage en énergie, en heures de travail et en argent. N'oublions pas non plus les nuisances de toutes sortes, bruit, pollutions industrielles, chimiques ou autres qui nous agressent journellement.

Des mesures préventives

Or, il se trouve qu'une très grande proportion de ces influences nocives peuvent être contrôlées par des mesures préventives. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, l'étude des possibilités d'intervention sur ces facteurs d'environnements a donné lieu au développement d'une nouvelle branche de la médecine, la médecine sociale et préventive avec, comme résultat, la création d'un institut universitaire confié à Lausanne au professeur Delachaux. Très rapidement, cet institut a connu un essor considérable. Sa mission est de promouvoir la santé par la prévention dans la population générale, en améliorant les modes de vie et en faisant des études épidémiologiques poussées, et, dans les groupes à risques spécifiques (travailleurs, personnes exposées aux pollutions de l'environnement, toxicomanes), en détectant les nuisances éventuelles. Divisé en deux grandes sections, il comprend d'une part la médecine sociale et préventive proprement dite, et d'autre part la médecine du travail et l'hygiène industrielle.

La première section, qui est vouée à l'épidémiologie et à la prévention des maladies physiques, a mis sur pied, entre autres, le registre vaudois des tumeurs et étudie plus particulièrement les cancers gynécologiques, les cancers du tractus aéro-digestif supérieur et les problèmes posés par la surveillance des cancéreux. Elle a également mis en route le programme national de recherche sur la prévention des maladies cardio-vasculaires en Suisse. Celui-ci a été abondamment commenté dans la presse. Deux villes pilotes, Nyon et Aarau, ont été choisies, auxquelles ont été associées deux villes témoins, Vevey et Soleure, recherche qui a débuté en 1976 et dont les premiers résultats commencent à être publiés.

Un département de psychiatrie sociale s'occupe des problèmes de traitement des handicapés mentaux et de leur placement dans des maisons spécialisées. Ces dernières années, il s'est particulièrement intéressé aux problèmes de la drogue et de la réadaptation des drogués grâce à la création d'un centre spécialisé.

Conditions de travail et pollution

L'Institut de médecine du travail et d'hygiène industrielle, à la tête duquel se trouvent un médecin et un chimiste, étudie les risques liés aux conditions de travail et à la pollution. Visites d'usines et de places de travail, enquêtes, permettent d'évaluer les risques auxquels sont exposés les ouvriers ou certains groupes donnés de la popula-

tion. Citons à titre d'exemple le risque d'asbestose chez les travailleurs occupés à remplacer les garnitures de freins, occupation qui dégage des poussières d'amiante, ou la recherche de l'imprégnation par le plomb d'un groupe de 300 enfants de la région lausannoise. Ces risques professionnels impliquent un dépistage précoce, et pour ce faire la mise au point souvent ardue de techniques d'analyse nouvelles. Très nombreuses sont les substances chimiques ou autres, les poussières qui peuvent provoquer chez l'ouvrier des maladies évoluant à bas bruit, pour ne se manifester que tardivement; par exemple le cancer de la plèvre qui peut n'apparaître que plusieurs années après l'exposition à l'amiante. De nombreux solvants sont toxiques et peuvent léser divers organes. Le plomb, autrefois, était chez les typographes cause d'une pathologie complexe. Le dépistage est donc une étape décisive dans la détection de ces nuisances professionnelles et dans la prévention de leurs effets néfastes.

Grâce à cette nouvelle discipline de la médecine, dont l'importance est attestée par le fait qu'elle est devenue une des branches des examens finaux de médecine, les individus qui forment notre société sont mieux protégés contre les nuisances qui découlent de notre environnement.

Plusieurs des renseignements cités dans cette chronique proviennent du numéro de novembre 1981 du «Bulletin d'information» de l'Université de Lausanne, qui a consacré plusieurs pages à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive en hommage au professeur Delachaux qui se retire, ayant atteint l'âge de la retraite.

D^r M. M.

